

généraux de propreté, les bains domestiques, les bains d'eau sulfureuse, naturelle ou factice, les lotions avec la même eau, secondent puissamment l'action des autres moyens, et rendront la guérison plus sûre et plus prompte. On a même vu des cas où les soins de propreté ont suffi pour guérir la teigne.

On a proposé et employé un grand nombre de remèdes pour le traitement local de cette maladie. Parmi ces nombreux remèdes, nous citerons ceux qui sont les plus remarquables soit par la réputation dont ils ont joui, soit par les avantages qu'on en a retirés.

Le précipité blanc de mercure, uni à huit fois autant d'onguent rosat a été conseillé par Murray, qui en a obtenu de très-heureux effets. Le soir, on frotte les parties malades de la tête avec gros comme un pois de cette pommade, pendant une semaine ou deux; si le mal est opiniâtre, on fait des frictions matin et soir, tantôt sur une partie, tantôt sur l'autre, suivant l'état des croûtes et des ulcères. On les continue plusieurs semaines après la guérison; et on recommence le même traitement lorsque la maladie se manifeste de nouveau. Dès le commencement du traitement, Murray donne deux fois la semaine un purgatif, et il préfère à tout autre purgatif le sel de Glauber seul ou uni à la poudre de jalap. Il recommande la propreté et les aliments doux; il a vu souvent avec surprise des teignes qui duraient depuis plusieurs mois disparaître promptement par ce seul traitement, et il assure n'avoir jamais vu ces onctions produire le moindre accident.

L'oxyde noir de manganèse, réduit en poudre impalpable, incorporé avec une suffisante quantité de cérat ou avec une autre substance grasse quelconque, n'a produit que des effets fort obscurs, semblables à ceux qu'on obtient par d'autres topiques.

Le muriate mercuriel corrosif mêlé avec de la mie de pain, et l'acétate de cuivre uni à l'axonge, n'ont pas offert des résultats plus satisfaisants. Il en est de même de la pommade oxygénée, de l'eau phagédénique, de l'arsenic, du cobalt, de l'acétate de plomb, du muriate d'antimoine, de la décoction de tabac, de la poudre à canon, de la gomme ammoniacque dissoute dans le vinaigre, etc. etc.

Dans la teigne faveuse, dont la guérison est toujours plus difficile, Murray recommande la ciguë, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il conseille, dans ce cas, de faire prendre au malade intérieurement l'extrait de ciguë avec la décoction de racine de patience sauvage, et

de laver la tête deux fois par jour avec la décoction de ciguë coupée avec du lait. Il fait en même temps porter à l'enfant, la nuit et le jour, un cucupe de la même plante sèche et bouillie. Il commence par donner deux grains d'extrait de ciguë deux fois le jour, et parvient par degrés à en faire prendre jusqu'à un scrupule trois fois dans la journée. Il fait en même temps usage des purgatifs dont il a été parlé plus haut. C'est par ce moyen simple que Murray dit avoir guéri complètement une jeune fille atteinte d'une teigne fort ancienne. M. Alibert a répété ces expériences à l'hôpital Saint-Louis, et quoiqu'il ait apporté le plus grand soin dans l'administration de la ciguë, les résultats qu'il a obtenus ne sont pas assez satisfaisants pour faire mettre ce remède au nombre de ceux qu'on peut employer efficacement pour la guérison de la teigne. Sur huit malades qu'il a soumis au traitement par la ciguë, quatre étaient atteints de la teigne faveuse et quatre de la teigne granulée. Trois de ces derniers ont été parfaitement guéris après cinq mois de traitement; les autres ont eu des rechutes. Le même médecin a employé successivement les applications de la morelle, de la douce-amère, de la patience sauvage bouillies, les baies de genièvre réduites en poudre et incorporées dans du saindoux; mais toutes ces applications n'ont pas eu des effets assez avantageux pour qu'on doive les recommander.

Dans ces derniers temps, quelques journaux allemands ont préconisé la poudre de charbon et exalté plusieurs cures opérées par cette substance; mais les essais entrepris par M. Alibert, à l'hôpital Saint-Louis, n'ont pas répondu aux éloges prodigués au charbon.

Il n'en a pas été de même du charbon uni au soufre: en mêlant ensemble une partie de charbon de bois réduit en poudre très-fine, deux parties de fleurs de soufre et cinq parties de cérat, et en faisant avec cette pommade des frictions sur la tête, après avoir coupé les cheveux et fait tomber les croûtes par des cataplasmes émollients, on a obtenu des succès beaucoup plus marqués que par toute autre méthode. Sur trente individus traités de cette manière, treize ont été guéris après environ quatre mois d'un pansement assidu, les autres en sept ou huit mois; deux ont été traités pendant plus d'un an, et ont éprouvé des rechutes. Ce mode de curation n'a présenté, dans aucun cas, les inconvénients des remèdes irritants, âcres et caustiques, dont les charlatans font un usage si abusif.

Un remède plus anciennement employé que ceux dont nous venons

de parler est l'emplâtre de poix, au moyen duquel on arrache les cheveux.

Cet emplâtre se prépare de la manière suivante. On délaye quatre onces de farine de seigle dans une pinte de bon vinaigre blanc; on met le tout sur le feu et on remue continuellement; on y ajoute une demi-once d'oxyde de cuivre vert (vert-de-gris) en poudre, on fait bouillir doucement pendant une heure, ensuite on ajoute de la poix noire et de la résine, de chacune quatre onces; de la poix de Bourgogne, six onces. Lorsque le tout est fondu, on retire du feu et on jette aussitôt dans l'emplâtre six onces d'æthiops antimonial en poudre fine (union du mercure et de l'antimoine par une longue trituration); on mêle exactement ensemble jusqu'à ce que le tout ait pris une consistance convenable. Pour conserver cet emplâtre frais, il faut l'envelopper dans un linge mouillé de vinaigre. Voici la manière de s'en servir.

Après avoir fait tomber les croûtes par des cataplasmes, et coupé les cheveux avec des ciseaux, le plus près possible de la peau, on applique l'emplâtre étendu sur de la toile neuve, un peu forte; mais avant de l'appliquer, on doit le fendre en différents sens, afin qu'il ne fasse aucun pli, et qu'étant desséché on puisse l'enlever par parties. Au bout de trois ou quatre jours, on enlève l'emplâtre à contre-poil le plus promptement possible, et on en met un nouveau, qu'on arrache de la même manière trois ou quatre jours après. Dans la suite, on renouvelle l'emplâtre de deux jours en deux jours, en ayant l'attention de raser la tête chaque fois que cela parait nécessaire. On continue ces pansements jusqu'à ce que la tête soit nette et blanche. Dans ce traitement, vulgairement désigné sous le nom de *calotte*, chaque fois qu'on enlève l'emplâtre, on arrache avec des douleurs cruelles une plus ou moins grande quantité de cheveux. Cette quantité est d'abord très-considérable; ensuite elle diminue par degrés, et comme la douleur est proportionnée au nombre des cheveux que l'emplâtre entraîne avec lui, il en résulte que les premiers pansements sont excessivement douloureux, et que la douleur devient moins forte à mesure qu'on avance dans le traitement. Cependant elle est encore telle, après un mois de traitement, qu'on voit des enfants jeter des cris affreux lorsqu'on leur arrache la calotte; mais, après le troisième mois, la douleur diminue et devient supportable. Cette méthode cruelle est la seule qu'emploient les femmes ignorantes qui se chargent souvent du trai-

tement de la teigne; c'est aussi celle qu'on a employée avec succès pendant longtemps dans les hôpitaux de Paris où l'on reçoit les teigneux. M. Alibert, qui a vu traiter de cette manière, à l'hôpital Saint-Louis, un grand nombre d'enfants atteints de la teigne, a observé: 1^o que les malades soumis à cette méthode n'étaient guéris complètement qu'au bout d'un temps fort long, six mois au moins; que plusieurs ne l'étaient qu'au bout du neuvième et du douzième mois, et quelques-uns dans le courant de la seconde et de la troisième année; 2^o que la guérison n'a pas toujours été radicale, et que chez plusieurs enfants la maladie a récidivé et a exigé un nouveau traitement; 3^o qu'enfin certains enfants ont eu des maladies graves après la guérison de la teigne par le procédé dont il s'agit.

En attendant qu'une expérience plus longue ait fait entièrement proscrire la calotte, ou en ait démontré les avantages, nous pensons qu'on ne doit pas tout à fait la rejeter; mais qu'on peut y recourir dans les cas seulement où les autres moyens ont échoué.

Quant à l'arrachement et à la cautérisation successive de tous les cheveux, proposés par certains praticiens, on doit y renoncer entièrement. Lorsque, dans les teignes invétérées, la destruction des cheveux sera jugée nécessaire, on y parviendra beaucoup plus facilement au moyen d'une pommade épilatoire, composée avec la potasse du commerce, la chaux carbonatée et l'axonge.

En terminant cet article, nous croyons devoir faire observer que l'usage des remèdes les mieux indiqués, les soins hygiéniques les plus assidus, une longue persévérance, ne sont pas toujours suivis de succès, et qu'il n'est pas rare de voir des teignes qui ont résisté aux méthodes les plus sages, suivies avec exactitude pendant plusieurs années: c'est dire combien un chirurgien prudent doit être réservé lorsqu'il fait espérer la guérison de cette maladie.

Une autre observation non moins importante, c'est que le traitement doit être varié suivant l'espèce de la maladie, les causes qui l'ont déterminée, et le vice qui parait l'entretenir. Ces circonstances doivent surtout apporter des modifications dans le régime et dans le choix des remèdes intérieurs (a).

(a) — La teigne, ou plutôt les maladies décrites par Boyer sous le nom de teigne, ne peuvent pas être rapportées à une seule maladie:

elles n'ont d'analogie que par le siège, et elles sont toutes différentes les unes des autres. Pour bien faire connaître leurs différences, je vais les étudier successivement, en suivant l'ordre choisi par Boyer, et en donnant au titre la dénomination qu'il a adoptée.

Teigne faveuse (porrigo favosa, favus). — La teigne faveuse est la seule des maladies désignées sous le nom de teigne qui mérite ce nom. Ses caractères sont la contagion et l'alopecie. Elle est contagieuse sur le même individu; elle l'est d'individu à individu. Elle se développe dans toutes les saisons. Elle attaque les deux sexes et à tous les âges; cependant on l'observe le plus souvent chez les enfants et les jeunes gens, surtout chez ceux qui, étant scrofuleux, sont malheureux et malpropres. Elle se montre principalement à la tête et au cou; mais on la rencontre aussi sur le dos, sur les membres supérieurs et inférieurs, et même au scrotum chez les sujets dont le tronc en est atteint. Je l'ai vue survenir au bras et au coude chez des individus qui pendant longtemps ne l'avaient eue qu'à la tête. On l'a vue se développer sur la surface encore suppurante d'un vésicatoire. Il faut bien remarquer que les godets du favus ne se forment pas sur des pustules, comme on pourrait le croire d'après ce que dit Boyer, mais qu'ils apparaissent sur la peau comme formés de toute pièce, et qu'il y a quelquefois sur le siège du favus des pustules au milieu desquelles les godets se montrent sans qu'ils aient aucun rapport avec les pustules qui appartiennent à l'impetigo. Chaque godet est traversé par un cheveu, ce qui a fait penser que le bulbe des cheveux était le siège du mal. Mais il paraît que l'alopecie ne dépend pas de la destruction du bulbe pileux, mais de sa compression par les cicatrices qui succèdent au favus. Celui-ci paraît être plutôt une maladie des follicules qui entourent le bulbe pileux auquel le fond du godet correspondrait. Cette opinion s'appuierait aussi sur le fait qu'on observe après la formation de la cicatrice; on voit quelquefois le cheveu ne pouvoir traverser cette cicatrice et ramper sous elle. On a émis l'opinion que le favus consiste dans l'évolution des sporules d'une plante cryptogame que l'on peut faire développer sur l'écorce d'arbre comme sur la peau. Il faut se rappeler que l'alopecie est la conséquence ordinaire de la teigne faveuse; ce n'est que dans des cas rares et presque exceptionnels, que l'on voit revenir quelques cheveux toujours lanugineux. Le traitement est entièrement local, et quoique Boyer dise qu'il faut joindre à ce traitement une médication interne, nous

ne pouvons partager cette opinion, parce que l'expérience a prouvé le contraire. Il présente trois indications que l'on peut remplir par divers moyens; ces trois indications sont: 1° de faire tomber les croûtes à mesure qu'elles se renouvellent; 2° d'enlever ou plutôt d'arracher les cheveux; 3° de modifier par des topiques les surfaces malades. On trouve, dans ce que dit Boyer sur le traitement des teignes, plusieurs moyens thérapeutiques dont le but remplit ces indications. Il parle du traitement par la *calotte*, de la cautérisation des bulbes des cheveux, etc. Un traitement secret, qui a une grande réputation, est celui des frères Mahon. Il paraît qu'après avoir fait tomber les croûtes et les cheveux, ils se servent, pour modifier la peau, de substances alcalines en pommade ou en poudre. D'autres traitements spéciaux et connus sont basés sur les mêmes principes. Quoi qu'il en soit de tous les divers traitements proposés, on est sûr d'arriver toujours à un heureux résultat, en remplissant de la manière suivante les trois indications. La première, qui consiste à faire tomber les croûtes, exige l'emploi des cataplasmes émollients et des lotions savonneuses pour propreté dans les points où il n'y a plus de croûtes. La seconde, qui consiste à faire tomber les cheveux, réclame leur arrachement avec des pinces, ou mieux encore l'application de poudres épilatoires: ces dernières ont le double avantage de détacher les cheveux sans douleur et de modifier la peau malade. La troisième indication, qui consiste dans cette modification de la peau, s'obtient par l'emploi des alcalis diversement préparés, par des cautérisations avec le nitrate d'argent, par des vésicatoires, en un mot, par l'usage de tous les excitants de la peau.

Teigne granulée (porrigo granulata, lupinosa; galons). — La teigne granulée est un *impetigo* du cuir chevelu, qui se manifeste par des pustules d'un blanc jaunâtre, accompagnées d'une inflammation assez vive, et traversées à leur centre par un cheveu. Il se fait un suintement qui augmente les croûtes et agglutine les cheveux; les concrétions purulentes qui se séparent à la surface de ce suintement desséché forment les granulations qui ont fait donner le nom à cette teigne. Les cheveux ne sont jamais détruits: l'alopecie n'en est donc pas la conséquence. Elle n'est pas contagieuse: elle attaque les enfants, les jeunes gens, et quelquefois les adultes. Elle se manifeste chez les individus malheureux et malpropres. Le traitement consiste dans l'emploi des émollients pour faire tomber les croûtes, et dans

l'usage des lotions sulfureuses et alcalines pour ramener la peau à son état normal. Il faut joindre à ces moyens locaux les médicaments internes, consistant en boissons délayantes et légèrement laxatives.

Teigne furfuracée. — La teigne furfuracée n'appartient pas plus que la précédente aux teignes ou genre *porrigo*; elle est ou un pityriasis ou un eczéma du cuir chevelu. On voit très-bien, par la description que donne Boyer, qu'il s'agit dans quelques cas d'un eczéma. Lorsque les écailles ou squames sont constamment sèches, et qu'elles sont petites, la maladie est un pityriasis qui s'étend quelquefois à la face et à la barbe; on ne l'observe que chez les jeunes gens et les adultes. Lorsque les écailles sont humides et grandes, elles appartiennent à l'eczéma de la tête, que Boyer décrit très-bien; on l'observe chez les enfants. Le traitement de ces deux maladies ne diffère en rien de celui qu'on leur applique dans les autres parties du corps.

Teigne amiantacée. — La teigne amiantacée n'est pas une teigne: c'est l'eczéma squameux. La description donnée par Boyer est exacte; je ferai seulement observer que cette espèce est toujours sèche, et qu'ainsi que le pityriasis on ne l'observe que chez les adultes. Le traitement est celui de l'eczéma.

Teigne muqueuse (porrigo larvalis, gourme, croûtes de lait, achores, achor mucifluus). — La teigne muqueuse est un eczéma simple ou un eczéma impétigineux, comme on le voit par la description donnée par Boyer, qui est très-exacte, et à laquelle je ne crois devoir rien ajouter. Son traitement est celui de l'eczéma et de l'impetigo.

Nous voyons, d'après ce que je viens de dire, que les maladies que Boyer décrit sous le nom de teignes sont de deux sortes: que les unes constituent le genre *porrigo* ou *teignes*, et que les autres appartiennent aux genres *eczema*, *pityriasis*, *impetigo*, et que par conséquent il n'est pas possible de les confondre sous un même nom.

Pour compléter les notes que je viens de donner sur la teigne et les maladies qui ont été confondues avec elle, je crois convenable de parler de deux maladies qui peuvent d'autant plus être prises pour la teigne, qu'elles sont suivies d'une alopecie temporaire; ces maladies sont l'*herpès tonsurant* et le *vitiligo du cuir chevelu*.

L'*herpès tonsurant*, nommé par les médecins anglais *ringworm*, a été désigné à tort, par des médecins français, sous le nom de *por-*

rigo scutulata. Il peut exister à tous les âges; il est contagieux, et on en a la preuve dans les institutions où sont réunis, en grand nombre, des enfants et des jeunes gens, surtout quand ils se servent des mêmes peignes. Cette maladie se présente sous la forme de plaques arrondies, de la largeur de trois ou quatre centimètres, et qui vont en s'élargissant du centre à la circonférence. Il est difficile de reconnaître les vésicules d'*herpès*; mais l'existence simultanée d'une éruption de cette espèce à la peau du front, du cou, du tronc, ne laisse aucun doute sur sa nature. La plaque, car elle est ordinairement unique, n'est ni rouge ni douloureuse; mais elle est un peu tuméfiée, et elle se recouvre rapidement d'une fine desquamation. Les cheveux sont dès les premiers jours coupés net à quelques millimètres au-dessus du niveau de la peau, et il en résulte une espèce de tonsure très-régulière; le bulbe des poils n'est pas altéré. La durée de cette maladie n'est jamais de moins d'une année. Quand elle est guérie, les cheveux repoussent, d'abord un peu faibles et décolorés; plus tard ils reprennent leur aspect naturel. Aucun moyen thérapeutique ne peut guérir cette affection; tous ceux qui ont été mis en usage, et ils sont nombreux, ont été inutiles: ce sont l'isolement des autres individus atteints de la même maladie, et le temps seul qui la guérissent.

Le vitiligo du cuir chevelu, nommé aussi *porrigo decalvans*, peut survenir à tous les âges. Il se montre sous la forme de plaques plus ou moins larges, dans lesquelles la peau se décolore complètement et se dépouille de cheveux; il n'y a du reste ni éruption, ni squames, ni douleur. Cette alopecie et cet albinisme partiels durent un temps plus ou moins long, après lequel les cheveux repoussent fins et lanugineux, mais ordinairement plus clairs que les autres.

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM
PAR DE MED. II A N. 1